

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE  
LODÈVE

-----  
DÉCISION  
-----

numéro  
MLDC 220720 062

portant sur

**ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ APAVE SUDEUROPE DU MARCHÉ DE MISSION DE  
CONTRÔLE TECHNIQUE SUR OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION D'UN CLUB  
HOUSE ET DES LOCAUX DU SERVICE DES SPORTS**

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1°,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

**CONSIDÉRANT** que le montant des prestations est inférieur au seuil de deux cent quinze mille euros Hors Taxes (215 000 € HT) et que par conséquent, il est fait recours à une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R. 2123-1 1° du code de la commande publique sus-visés,

**CONSIDÉRANT** le dossier de consultation transmis le 31 mai 2022, par voie dématérialisée à trois sociétés,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

**DÉCIDE**

- **ARTICLE 1** : de conclure un marché de mission de contrôle technique sur les opérations de construction d'un club house et des locaux du service des sports avec la société APAVE SUDEUROPE, ZAC Saumaty Seon, 8 rue Jean Jacques Vernazza, 13322 MARSEILLE pour un montant forfaitaire de dix mille deux cent vingt huit euros HT (10 228,00 € HT) soit douze mille deux cent soixante treize euros soixante centimes Toutes Taxes Comprises (12 273,60 € TTC),

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, section d'investissement, article 2138,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,





## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Marché en procédure adaptée ouverte (mapao)  
(EXAMEN DES OFFRES AVANT LES CANDIDATURES)

### Objet de la consultation :

**Complexe André Beaumont – construction d'un Club House et des locaux du service des sports et techniques.**

**Missions de CONTROLE TECHNIQUE sur opérations de construction.**

Nature du marché :  Travaux  Fournitures  Services  Maîtrise d'œuvre

Procédure: Procédure adaptée, selon les articles R 2123-1 à R 2123-6 du Code de la Commande Publique

### Caractéristiques du marché

Complexe André Beaumont – Missions de CONTROLE TECHNIQUE pour la construction d'un Club House et des locaux du service des sports et techniques.

Marché ordinaire.

Durée prévisionnelle de l'opération : 35 mois  
9 mois pour les études, 14 mois pour les travaux, 12 mois de GPA

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 496.700,00 € HT  
Estimation enveloppe prévisionnelle affectée aux missions de CSPS : 7.450,00 € HT

### Déroulement de la consultation

#### Publicité :

- BOAMP  JOUE  Midi Libre  Moniteur  
 Profil acheteur  Autre : e-marchespublic.com

#### Délais :

- Date envoi publicité : le 31/05/2022
- Date et heure limite de réception des offres : 20/06/2022 à 12h,
- Date ouverture des plis : 22/06/2022

### Recevabilité des offres :

- Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais : 1

APAVE SudEurope SAS, ZAC Saumaty SEON – 8 rue Jean Jacques VERNAZZA 13322 MARSEILLE

### Offres non recevables :

- Nombre et liste des offres reçues hors délais : 0
  - Nombre et liste des offres irrégulières : 0
  - Nombre et liste des offres inacceptables : 0
  - Nombre et liste des offres inappropriées : 0
  - Nombre et liste des offres anormalement basses : 0

### Jugement des offres :

#### Rappel des critères de jugement des offres, communs à tous les lots :

Critères	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix des prestations	40 %

#### Analyse Valeur technique des prestations : pondération 60 %

La valeur technique notée sur 60% sera jugée au vu des éléments suivants :

-Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des prestations par phase de l'opération : nombre d'intervenants, qualifications des intervenants et leur expériences (détaillées pour chaque intervenant sur des missions similaires), outils et méthodes de vérification et de suivi : 30%

-Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais pour chaque phase en nombre de jours : temps dédié aux études, nombre de réunions de travail, temps prévu en réalisation, fréquence et nature des visites sur site : 30%

La valeur technique sera appréciée au vu des éléments renseignés dans la décomposition du temps passé (annexe de l'AE) et dans le mémoire justificatif présentant les éléments ci-dessus.

La notation sera effectuée selon l'échelle suivante :

- Très insuffisant 1 point
- Insuffisant 2 points
- Correct et acceptable avec réserves 3 points
- Niveau élevé 4 points
- Très élevé aucune réserve 5 points

Candidats	Note Technique 60 %						Note totale sur 60	Classement
	Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée 30 %			Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais 30 %				
	Points / 5	Etape 2 (Etape 1) / 5	Etape 3 : Note sur 30% (Etape 2) x 30	Points / 5	Etape 2 (Etape 1) / 5	Etape 3 : Note sur 30% (Etape 2) x 30		
<b>APAVE</b>	4	0.8	24	5	1	30	54	1

Commentaires sur les notes obtenues :

**APAVE :**

- Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des prestations par phase de l'opération : nombre d'intervenants, qualifications des intervenants et leur expériences (détaillées pour chaque intervenant sur des missions similaires), outils et méthodes de vérification et de suivi :
  - Le Mémoire Technique montre une bonne analyse du dossier d'opération, en faisant ressortir la ou les spécificités qui lui sont propres.
- Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais pour chaque phase en nombre de jours : temps dédié aux études, nombre de réunions de travail, temps prévu en réalisation, fréquence et nature des visites sur site :
  - Présence renforcée en phase conception. Appel à des spécialistes selon situation, pour éviter les sur-délais.

**Analyse Prix des prestations : pondération 40 %**

**NOTE PAR RAPPORT A L'OFFRE LA MOINS-DISANTE**  
 (Offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x Valeur pondération

Le tableau ci-dessous présente la notation obtenue par chaque candidat :  
 Estimation de l'administration : 7.450,00 € HT  
 Moyenne des offres conformes : 10 228.00€ HT

Opérateur économique	Montant HT	Montant TTC	Variation par rapport à l'estimation	Variation par rapport à la moyenne des offres conformes	Note sur 40	Classement
<b>APAVE</b>	10228,00	12273,60	+37,28%	+37,28%	40	1

Commentaires :

Le détail du coût des prestations précisé dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement est erroné. Des erreurs d'additions ont été relevées et corrigées, modifiant le total comme suit :  
 Montant initial = 9 988,00 € HT ; Montant corrigé = 10 228,00 € HT

L'offre est conforme et acceptable. L'estimation de l'administration a été sous-évaluée (base théorique : 1,5% du montant estimé des travaux), ce qui explique les écarts de variations entre l'offre et l'estimation.

**Classement général et proposition par pondération :**

Opérateurs économiques	Note pondérée Valeur technique 60%	Note pondérée Prix 40%	Total	Classement global
APAVE	54,00	40,00	94,00	1

**Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :**

Dans le cadre de la présente consultation et conformément à l'article R. 2144-3 du code de la commande publique, l'acheteur a vérifié la candidature du candidat classé en premier après analyse des offres sur la base des critères de sélection.

- Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations

**Conclusion :**

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation, l'offre de **APAVE SUDEUROPE SAS** est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir **APAVE SUDEUROPE SAS** pour un montant de 10.228,00 € HT, soit 12.273,60 € TTC.

Proposé le : 01 / 07 / 2022

Par : *Rodolphe CHORGNON* – Directeur du Pôle Technique Mutualisé

